

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

APPEL DE CANDIDATURES – TROIS MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU PAYS-DES-BLEUETS

Conformément au *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires*, avis est donné afin d'inviter les personnes résidant sur le territoire du Centre de services scolaire à soumettre leur candidature à un poste de représentant de la communauté au conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

Le conseil d'administration est composé de quinze membres, soit cinq parents d'élèves, cinq membres du personnel et cinq représentants de la communauté.

Peut se porter candidat un représentant de la communauté domicilié sur le territoire du centre de services scolaire, qui n'est pas membre du personnel dudit centre et possédant les qualités et conditions requises (indiquées plus bas).

Trois postes sont présentement ouverts aux candidatures :

Poste n° 1 : Mandat d'une durée de **trois ans, soit du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2028;**

Poste n° 4 : Mandat d'une durée de **trois ans, soit du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2028;**

Poste n° 5 : Poste présentement vacant dont le **mandat débutera en mai (date à préciser) et se terminera le 30 juin 2026.**

PROFILS RECHERCHÉS :

Poste n° 1 : Une personne ayant une **expertise en matière de gouvernance et en gestion des ressources humaines;**

Poste n° 4 : Une personne **issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires;**

Poste n° 5 : Une personne **âgée de 18 à 35 ans.**

MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

Pour se porter candidate, la personne doit transmettre, par courriel, le formulaire de mise en candidature, joint au présent avis, au Service du secrétariat général, au plus tard le **6 juin, à midi** de l'année scolaire en cours, à l'adresse électronique suivante : designationca@cspaysbleuets.qc.ca, et ce, en remplissant obligatoirement la section 5 « Motifs au soutien de la candidature ».

QUALITÉS ET CONDITIONS REQUISES :

- Être domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire;
- Avoir au moins 18 ans;

- Être citoyen canadien;
- Ne pas être en curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d’une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la présente loi, de la Loi sur la consultation populaire, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, de la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d’administration des centres de services scolaires anglophones ou de la Loi électorale, au cours des cinq dernières années.

SONT INÉLIGIBLES :

- Un membre d’un conseil d’une municipalité;
- Un membre du personnel du Centre de services scolaire;
- Un membre de l’Assemblée nationale;
- Un membre du Parlement du Canada;
- Un juge d’un tribunal judiciaire;
- Le directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation;
- Les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du Code du travail, du ministère de l’Éducation et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l’Éducation;
- Une personne à qui une peine d’emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l’acte commis);
- Un employé du Comité de gestion de la taxe scolaire de l’île de Montréal pour les centres de services scolaires de l’île de Montréal;
- Toute personne qui occupe un poste de membre du conseil d’un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste.

PROCESSUS DE DÉSIGNATION

Chacun des membres représentants de la communauté sera désigné, par cooptation, par les membres du conseil d’administration (parents et membres du personnel) qui se réuniront à cette fin le **10 juin 2025**. Prenez note qu’il est possible que les candidats soient convoqués pour une courte entrevue.

Les désignations prennent effet le 1^{er} juillet suivant sauf pour le poste n° 5 dont la désignation prendra effet suite à la cooptation.

Pour tout renseignement supplémentaire relatif à la présente, veuillez vous adresser à M^{me} Jany Dufour, à l’adresse électronique suivante : designationca@cspaysbleuets.qc.ca.

Donné à Dolbeau-Mistassini, le 16^e jour de mai 2025.

La secrétaire générale,



M^e Annie Tremblay, avocate
Directrice générale adjointe et directrice du Service
du secrétariat général et des communications